



ETA 740 – Activité d'intégration (3 cr.)
Plan de cours – Automne 2013
Mercedis à déterminer, 19 h à 21 h 50, local 13310

Enseignant : **André Duhamel**
Bureau Longueuil : 12^e étage, porte 732
Téléphone : 450-463-1835, poste 61761
Courriel : andre.duhamel@usherbrooke.ca
Secrétariat du département à Longueuil : Mme Claudette Charest, poste 61609

OBJECTIF

L'activité d'intégration est, dans le programme du Diplôme, une activité de synthèse récapitulative qui vise à consolider et stabiliser votre conception de l'éthique, soit pour en faire le bilan en fin de parcours du Diplôme si vous ne poursuivez pas à la Maîtrise, soit pour faire le point afin précisément de mieux vous outiller pour votre Essai final. L'intégration des connaissances acquises et des habiletés développées se fait à l'occasion de la rédaction d'un travail personnel approfondi sur un sujet précis qui vous intéresse, sujet puisé dans votre pratique ou dans une pratique (un cas, une question, un problème), ou encore en produisant un cadre d'analyse susceptible d'éclairer la dimension éthique d'un tel cas, question ou problème.

Dans la production de ce travail, une attention particulière sera donc accordée à votre conception de l'éthique et aux réseaux conceptuels sur lesquels elle s'appuie. Le cours *Introduction à l'éthique appliquée* et ceux qui ont suivi vous avaient déjà sollicités en ce sens ; c'est ce travail qu'il convient maintenant de conclure et de tester : êtes-vous en mesure d'explicitement, de communiquer clairement et de mettre en œuvre de manière cohérente votre conception de l'éthique ? En fin de parcours du Diplôme ou en route pour la Maîtrise, qu'est-ce que vos réseaux conceptuels vous permettent de faire en termes de compréhension de la dimension éthique des pratiques et de leur transformation ? Que devriez-vous changer et améliorer pour que vous puissiez faire du meilleur travail à cet égard ? C'est en posant et répondant à des questions de ce genre que pourra se réaliser l'objectif d'intégration ou de synthèse de cette activité récapitulative.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Consolider et stabiliser votre conception de l'éthique
Ne pas confondre *conception* de l'éthique et définition du *concept* « éthique » : la première est plus large, est énoncée le plus souvent à l'intérieur d'une matrice disciplinaire et s'appuie sur un ou des réseaux conceptuels ajustés à cette conception.
2. Bonifier vos cadres conceptuels (lexique)
Votre conception de l'éthique repose sur un ensemble de concepts mis en réseaux. Les mots du langage courant ne sont pas d'emblée des concepts, pas plus que ceux-ci ne correspondent de manière univoque au réel, aux pratiques. Proposer des définitions pertinentes et cohérentes permet d'éclairer le réel et les pratiques sous l'angle que vous privilégiez.
3. Réaliser un travail approfondi de synthèse sur une question de votre choix
Votre conception de l'éthique et votre lexique doivent être opératoires et mis en œuvre pour permettre un gain de compréhension significatif et une avancée pratique. Le travail approfondi vous engage donc à vérifier sur un cas, question ou problème la fécondité de votre conception et de vos réseaux.
4. Comprendre une pratique en vue de la transformer
Votre conception de l'éthique et votre lexique partent d'une pratique et y retournent : ce qui vous a motivé à vous rendre jusqu'à cette activité d'intégration a tout avantage à être pris en compte ici, y compris dans le détour de la réflexion et de la compréhension théorique.

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. Projet initial du travail approfondi (3-4 pages), afin de cerner la problématique, fournir un plan de travail et faire un bref état de la question concernant votre conception de l'éthique et vos cadres conceptuels.
2. Consolidation de votre conception de l'éthique (6-7 pages): il existe plus d'une acception de l'éthique, et ce deuxième travail a pour but d'identifier, d'explicitier et de consolider la vôtre. Définir le *concept* « éthique » selon votre acception peut prendre quelques lignes; il s'agit ici de plus que cela : consolider votre *conception* demande d'explicitier les composants de cette définition, c'est-à-dire les réseaux conceptuels sur lesquels elle s'appuie et qui lui permettent de la distinguer, dans le détail, des autres conceptions. Par exemple, si vous définissez « éthique » comme « une forme de régulation sociale des comportements », il vous faut non seulement définir chacune de ces notions, mais surtout les réseaux dans lesquels elles s'inscrivent. Il vous faudra donc expliciter en quoi elle se distingue d'autres formes de régulation (la loi, la déontologie...), ce qu'est la régulation (règles, normes et valeurs, rapport aux règles...), en quoi elle est sociale (ne concerne-t-elle que les comportements publics et réguliers?), et pourquoi l'éthique s'occupe des comportements (plutôt que des dispositions, des intentions, des conséquences...).
3. Travail final approfondi (12-15 pages): réaliser le projet initial en fonction de la problématique retenue et montrer que cette réalisation met bien en œuvre tout ou partie de votre conception de l'éthique et de vos cadres conceptuels : que vous faut-il pour réaliser ce projet, en quoi demande-t-il améliorations pour atteindre l'objectif général de l'activité d'intégration ? Ce travail approfondi présente également l'appareil critique ayant favorisé sa réalisation : documentation, textes, références, autres sources.

CRITÈRES D'ÉVALUATION**Projet initial** (sur 20)

- 5 % - Énoncé de la problématique et de l'objectif du travail approfondi
- 5 % - Plan de rédaction provisoire et réalisme du projet (selon le calendrier du cours)
- 5 % - Énoncé actuel de votre conception de l'éthique (ses points forts ? ses points faibles ?)
- 5 % - Court bilan de l'état présent des lexiques (ses points forts ? ses points faibles ?)

Conception de l'éthique (sur 30)

- 5 % - Identifier votre conception parmi celles rencontrées durant vos études
- 20 % - Conception personnelle de l'éthique et cadres conceptuels :
 - 10 % - précision, clarté et cohérence des définitions
 - 10 % - compréhension des auteurs, des textes et des concepts ou théories utilisées ou mentionnées
- 5 % - Identification de la documentation et pertinence

Travail personnel approfondi (sur 50)

- 10 % - Clarté et précision dans l'énoncé de la problématique et de l'objectif
- 20 % - Conception de l'éthique et cadres conceptuels :
 - 5 % - précision et cohérence des définitions pour ce travail
 - 5 % - identification des améliorations ou des limites de votre conception pour ce travail
 - 5 % - identification de critiques auxquelles vous auriez à répondre pour défendre cette conception
 - 5 % - usage adéquat et stable des définitions dans le cours du travail
- 10 % - Qualité de l'analyse et de l'argumentation (plan, cohérence, pondération, originalité)
- 10% - Utilisation de la documentation (auteurs, textes) et usage pertinent des citations et références

PLANIFICATION DU COURS

La forme pédagogique retenue devrait associer, à chaque étape du travail, rencontres de groupe et rencontres individuelles sur l'ensemble de la session d'automne 2011. Cependant, le nombre d'étudiants inscrits influencera grandement le calendrier précis de ces rencontres; le calendrier définitif sera déterminé lors de la première rencontre.

NB. : la nature particulière de ce séminaire et des objectifs de l'activité d'intégration rendent obligatoire la présence des étudiants à chaque séance de groupe

Dates	Description du contenu
4 septembre	Explication de l'objectif du séminaire et de son déroulement, inviter les participants à rassembler les versions antérieures de leur lexique, explication du travail 1 : projet initial.
	Présentation orale du projet initial devant le groupe et discussion. Explication du travail 2 : consolider votre conception de l'éthique. Rencontres individuelles sur le travail 2 si nécessaire (sur rendez-vous).
14-18 octobre	Semaine de relâche
	Présentation orale de votre conception de l'éthique et discussion. Explication pour le travail 3 : travail approfondi. Rencontres individuelles sur le travail 3 si nécessaire (sur rendez-vous).
	Présentation orale de votre travail approfondi devant le groupe et discussion. Évaluation des enseignements.
	Date limite pour la remise de la version finale de votre travail approfondi.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME. *Protocole de rédaction du travail écrit*, Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et sciences humaines, 7^e édition 2004, 64 p.
- BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2006.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn. *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, nouvelle édition, Montréal, Boréal, 2006, 260 p.
- SNYDER, Patrick et Louis VAILLANCOURT. *La méthodologie apprivoisée : guide d'introduction à la méthodologie du travail intellectuel*, Sherbrooke, GGC Éditions-Université de Sherbrooke, 2001, 146 p.

ANNEXE 1 - Exemples d'énoncé du sujet et de l'objectif du travail approfondi

- « Proposition d'un plan de cours d'introduction à l'éthique en milieu professionnel »
 1. articuler le lexique de base en éthique et évaluer différents exercices pédagogiques liés à la pratique du dialogue
 2. créer un document qui pourrait être utilisé pour offrir des séances de formation courte d'une journée

- « Le statut de donneurs dans les biobanques : de sujets de recherche à partenaires ? »
 1. élaborer le cadre conceptuel pertinent à la responsabilité morale dans le cas des biobanques
 2. compiler une première bibliographie commentée sur l'éthique des biobanques et la responsabilité morale

- « Le Conseil d'établissement scolaire : pour une édu-éthique »
 1. questionner la stratégie de gouvernance des Conseils d'établissement
 2. développer des outils critiques dans ce but, en particulier en ce qui concerne la légitimité et l'objectivation dans la prise de décision

- « L'éthique du travailleur autonome »
 1. identifier et comprendre la spécificité de l'éthique du travailleur autonome
 2. repérer les travaux de recherche portant sur ce sujet, afin de produire une version initiale d'un questionnaire sur cette question

- « Éducation à la citoyenneté et éthique des vertus »
 1. déterminer si la « vertu » comme disposition à bien agir peut se traduire en termes de « compétences »
 2. évaluer dans quelle mesure l'éthique des vertus peut contribuer au curriculum de l'éducation à la citoyenneté

- « La cohabitation de l'acteur et du sujet en contexte institutionnel et professionnel »
 1. évaluer les conditions de cette cohabitation, en portant une attention particulière à l'exigence de fidélité à soi-même dans la relation à l'autre
 2. développer le lexique concernant la fidélité à soi, l'intégrité, etc. à partir d'une démarche réflexive et des travaux sur le sujet

ANNEXE 2 - Exemple de formulation initiale du plan de travail**ANNEXE 3 - Exemple de formulation initiale de la question de recherche****ANNEXE 4 - Exemple de lexique :**

LEGAULT, G.-A. *Professionalisme et délibération éthique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 279-286.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

1. Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.
2. Conformément à l'article 8.1.2b du Règlement des études, toute forme de plagiat sera sanctionnée.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

**LE PLAGIAT SOUS TOUTES SES FORMES SERA SANCTIONNÉ,
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES.**